



ENTRÉE
GRATUITE

12 au 14
mai 2020

NEUVILLE
DE POITOU
(86)

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATATION Sport Adapté Jeunes

A LA PISCINE INTERCOMMUNALE DU NEUVILLOIS



Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Neuville-de-Poitou

Venir à Neuville-de-Poitou

Comité d'Organisation Local

Programme Prévisionnel

Informations Générales

Précisions Techniques

Demande de dérogation individuelle

Autorisation médicale

Fiche Récapitulative

Plan d'accès

Liste des Hébergements

Mots d'accueil



La Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien de la Communauté de Communes du Haut Poitou, la municipalité de Neuville de Poitou ainsi que le Cercle Nautique Neuillois, est heureuse de vous accueillir lors de ce Championnat de France Natation Sport Adapté Jeunes à Neuville-de-Poitou du 12 au 14 mai 2020.

Les membres du Comité d'Organisation Local, bénévoles et partenaires, mettent tout en œuvre pour que ces journées soient une vraie fête, et que vous partagiez collectivement le plaisir de vivre cette aventure sportive et humaine.

Je tiens à remercier avec le Comité Directeur de la Ligue, pour leur soutien et leur engagement annuels, nos partenaires institutionnels, à savoir le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, l'Agence Régionale de Santé, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Nouvelle-Aquitaine, et l'Agence Nationale du Sport.

Nous remercions également chaleureusement le Conseil Départemental de la Vienne et les partenaires institutionnels locaux pour leur aide précieuse sur cet évènement national. Nous souhaitons que ce séjour vous permette de découvrir notre région. Nous remercions également nos habituels sponsors qui nous soutiennent pour le bon déroulement de la manifestation.

Enfin, un grand merci à tous les bénévoles et salariés qui se mobilisent pour vous accueillir. Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette compétition, qui est la finalité d'une saison d'entraînement. Nous partagerons des moments de convivialité et d'échanges, piliers du mouvement sportif et associatif.



Jean-Claude Ribert
Président du COL



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Souvent perçue à travers la médiatisation des grands rendez-vous internationaux, la natation est aussi un des sports les plus populaires en France. En Nouvelle-Aquitaine, son succès est également dû à l'important maillage territorial des clubs qui remplissent une mission essentielle de formation des jeunes, ainsi

qu'au Pôle France Natation Sport Adapté, basé au CREPS de Poitiers, et qui a formé plusieurs champions du monde.

Aussi, je me réjouis que la région soutienne le Championnat de France de Natation Sport Adapté Jeunes, et affirme son engagement aux côtés de ceux qui contribuent au dynamisme sportif de Nouvelle-Aquitaine.

Permettre l'égal accès de toutes et tous aux pratiques sportives est une des priorités de la Région Nouvelle-Aquitaine en matière de sport, car le sport reste un incomparable facteur d'épanouissement et d'intégration sociale.

La confrontation de 110 jeunes nageurs, venus de toute la France, fera de Neuville-de Poitou un superbe terrain de jeu, au cœur de la Nouvelle-Aquitaine. Le dépassement de soi et les valeurs du sport y seront mis à l'honneur.

Je tiens à saluer l'implication et le travail des organisateurs et des bénévoles, soucieux de faire du sport un moment de joie et de partage. Je leur adresse mes souhaits de réussite et présente mes vœux chaleureux de bienvenue en Nouvelle-Aquitaine aux délégations venues de loin.

Place à la compétition ! Que les meilleur(e)s gagnent, mais que toutes et tous prennent plaisir à participer.



Alain Rousset
Président du Conseil Régional
de Nouvelle-Aquitaine



Ensemble, retrouvons-nous autour de la même passion ! Dans notre société, les valeurs de solidarité, de partage, de socialisation, de respect et de bienfaits doivent être plus que jamais portées par le sport.

Engagé dans sa diffusion auprès du plus grand nombre, le Département avec la Boxe Educative dans les collèges, la Caravane des Sports dans les communes rurales, avec « Adaptions les Défis » pour les jeunes en situation de handicap ou encore avec son engagement pour les Jeux Olympique et Paralympique de Paris 2024, accompagne avec ferveur le mouvement sportif dans la Vienne.

Fort de cette politique volontaire et inclusive, le Département souhaite que chacun, valide et non valide, puisse trouver sa place et assouvisse sans contrainte sa passion.

Avec de nombreux compétiteurs engagés lors de cette nouvelle édition du championnat de France Natation Sport Adapté Jeune disputé dans le bassin intercommunal de Neuville-de-Poitou, le Département est heureux de vous soutenir et de grandir avec vous pour que nous continuions ensemble à partager les plus grandes émotions que nous procure le sport.

Bienvenue dans la Vienne, une véritable Terre de Jeux.



Bruno Belin
Président du conseil
départemental de la Vienne

Bienvenue à Neuville-de-Poitou



Neuville-de-Poitou est une ville très active avec chaque dimanche un des plus gros marchés du département de la Vienne.

Située à proximité du Futuroscope, la commune joue aussi la carte du tourisme, avec des chemins de randonnée, des hébergements et restaurants, des manifestations culturelles sans oublier les loisirs (piscine, médiathèque, cinéma...) : à Neuville il fait bon vivre !

La vie associative y est également très riche, avec plus de 70 associations sportives, sociales et culturelles notamment la radio Styl'fm (89.7 Fm).

L'huilerie de Neuville : entre tradition et modernité !

Visitez ce magnifique site qui vous dévoilera tout sur la fabrication des huiles de Neuville. Salle de projection, salle des cuves et bien sûr l'espace dégustation.

L'huilerie de Neuville est la dernière des 13 huileries recensées à Neuville-de-Poitou au début du 20^{ème} siècle. Elle fut fondée en 1850. La tradition tutoie la modernité : l'huilerie s'est dotée d'une salle des cuves des plus modernes pour assurer dans les meilleures conditions possibles la décantation et le stockage des huiles.



Ville à proximité du Futuroscope



Le Futuroscope, figure familière et emblématique du Grand Poitiers, ne cesse d'attirer chaque année de plus en plus de visiteurs.

Ce parc de loisirs à thème technologique et scientifique, dont les attractions mélangent les approches sensorielles et les projections d'images, ne pourra que plaire au plus grand nombre et donner un avant-gout du futur.

Venir à Neuville-de-Poitou



Piscine extérieure intercommunale de Neuville
1 rue de Cissé
86170 NEUVILLE-DE-POITOU

En voiture

- A 17km au Nord de Poitiers
- Accès par l'autoroute A10
- Accès par la départementale 347 (axe Nord-Sud, Saumur-Poitiers)

En train / TGV

- 2 gares TGV à proximité : celle de Poitiers (18 km) et celle du Futuroscope (10 km)

En avion

- Depuis l'aéroport de Poitiers-Biard (15 km), des liaisons directes multiples sont assurées vers des destinations nationales



Le comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur Jean-Claude RIBERT

Président de la Ligue du Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Hervé LAULHAU
Secrétaire général	Valérie BRAS
Commission Coordination / Logistique	Guillaume BESNAULT
Commission Sportive	Mathias MAGNAIN
Commission Médicale	Jacques MARCY
Commission Restauration	Guillaume BESNAULT
Commission Partenariats / Hébergement	Bastien BOISSINOT
Commission Communication	Camille FILLOL
Commission Animation / Bénévolat	Guillaume BESNAULT
Commission Développement Durable	Camille FILLOL

Cadre Technique National Natation	Aurélie CHARASSE aurelie.charasse@ffsa.asso.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	Laurence JOUCLAS laurence.jouclas@ffsa.asso.fr
Commission Sportive Nationale Natation	Mathias MAGNAIN mathias.magnias@laposte.net



COL Natation SAJ 2020

Ligue du Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine

Jean-Claude RIBERT

Maison des Sports – 6 allée Jean Monnet – Bât. C3
86000 Poitiers

06 76 23 34 55

natationsaj2020@gmail.com

Le programme prévisionnel

Mardi 12 mai 2020

16h00 - 19h30	Accueil des délégations à la piscine extérieure intercommunale de Neuville
18h00 - 20h00	Réunion des entraîneurs et arbitres à la piscine intercommunale de Neuville
19h00 - 21h00	Repas lieu à définir

Mercredi 13 mai 2020

07h30	Ouverture de la Piscine extérieure intercommunale de Neuville
09h00 - 13h00	Épreuves à la piscine extérieure intercommunale de Neuville
11h30 - 13h30	Repas lieu à définir
14h00 - 19h00	Épreuves à la piscine extérieure intercommunale de Neuville
20h00 - 00h00	Repas et soirée de gala lieu à définir

Jeudi 14 mai 2020

08h00	Ouverture de la Piscine extérieure intercommunale de Neuville
08h30 - 12h00	Épreuves à la piscine extérieure intercommunale de Neuville
De 09h00 à 10h30	Distribution des paniers repas lieu à définir
12h00 – 13h00	Remise des récompenses à la piscine extérieure intercommunale de Neuville

Ce programme est prévisionnel. Ce programme ainsi que les horaires pourront être modifiés en fonction du nombre d'inscrits.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [mardi 7 avril 2020.](#)

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Mardi 12 mai 2020 de 16h00 à 19h30
À la piscine extérieure intercommunale de Neuville
1 rue de Cissé 86170 Neuville-de-Poitou

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagements pour la compétition, nombre de repas, licence et certificat médical si contre-indication notée sur la licence de la saison en cours.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de la Natation en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés. Sur ces championnats, ils doivent évoluer dans la même classification que sur les compétitions départementales et/ou régionales.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Pour les repas, les horaires et les lieux sont à définir. Les informations seront données lors de l'accueil des délégations.

Une buvette et un snacking seront disponibles sur le lieu de la compétition.

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Lieu de la compétition

Le bassin est un bassin extérieur, pensez à prendre une tenue en conséquence (casquette, crème solaire...).

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au Championnat de France seront appliquées. Le règlement Natation FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes:

- Le représentant du Président sur le Championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN

Modalités d'inscription

Le championnat de France Natation Sport Adapté Jeunes relève du règlement Natation FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Natation Sport Adapté Jeunes FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2019-2020 avec mention de la classe.

Un premier contrôle de licence sera effectué à réception des dossiers d'engagements puis lors du jour de votre arrivée à l'accueil. N'oubliez pas de vous munir de votre document papier.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur Internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, les fiches d'inscription doivent être validées par le Président de la Ligue et le Président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elles devront également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 16 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la CSN Natation FFSA en charge de la partie informatique – Patrick ROUGER – natationsaj2020@gmail.com – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail, en format Excel.

Le retour des dossiers devra s’effectuer au plus tard **le mardi 7 avril 2020**. Au-delà de cette date le Comité d’Organisation Local n’acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu’à réception du dossier d’inscription dûment complété et accompagné des frais d’inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l’ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **mardi 7 avril 2020**, sauf sur présentation d’un certificat médical justifiant de l’impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition. Dans tous les cas, le désistement doit être motivé et transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi.

Réunion Technique

Une réunion d’information animée par le référent championnat de France de la CSN Natation – Mathias MAGNAIN – et le Cadre Technique National de la discipline – Aurélie CHARASSE – est programmée le :

Mardi 12 mai 2020 à 19h00
À la piscine extérieure intercommunale de Neuville
1 rue de Cissé 86170 Neuville-de-Poitou

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d’émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s’engagent à présenter leurs sportifs à l’heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à natationsaj2020@gmail.com.

Echauffement et compétition

Les nageurs pourront s’entraîner ou s’échauffer :

- Mardi 12 mai de 16h00 à 19h30
- Mercredi 13 mai de 7h30 à 9h00

Catégories d'âges

ANNÉE	-14 ans	-18 ans	-21 ans
2019-2020	2007-2006	2005-2002	2001-1999

L'âge à prendre en compte est celui au 1^{er} janvier de l'année sportive en cours.

Engagements

ATTENTION

Les engagements se font sous format Excel.

Merci de renseigner vos engagements dans le fichier à télécharger via le lien ci-dessous :

<https://www.dropbox.com/s/oclj95nhn6nzjtc/Fiche%20Engagement%20NATATION%20SAJ%202020.xlsx?dl=0>

La fiche association et les fiches d'engagement par classe se trouvent sur le fichier Excel à télécharger.

Merci de bien compléter et renvoyer vos engagements au format Excel.



Programme des courses

Mercredi Matin	Mercredi Après midi	Jeudi matin
50 Papillon BC -18	25 Style Crawl AB -14	25 Style Brasse AB -14
50 Papillon CD -18	25 Nage Libre BC -14	25 Style Brasse BC -14
100 Papillon BC -21	50 Nage Libre CD -14	50 Brasse CD -14
100 Papillon CD -21	50 Nage libre AB -18	100 Style Brasse AB -21
25 Papillon BC -14	50 Nage libre BC -18	100 Style Brasse BC -21
25 Papillon CD -14	50 Nage Libre CD -18	100 Brasse CD -21
50 Style Dos AB -18	Récompense -14	Récompense -14
100 dos BC -18	100 Nage libre AB -21	50 Style Brasse AB -18
50 Dos CD -18	50 Nage libre BC -21	50 Style Brasse BC -18
Récompense - 14	50 Nage libre CD -21	50 Brasse CD -18
Récompense -18	Récompense -18	Récompense -21
100 Style Dos AB -21	100 Nage Libre BC -14	100 Combiné BC -14
100 Dos BC -21	50 Style Crawl AB -18	6 minutes Hybride CD -14
100 Dos CD -21	200 Nage libre BC -18	Récompense -14
Récompense -21	Récompense -14 (100NL BC)	100 Combiné BC -18
25 Style Dos AB -14	100 Nage libre CD -18	100/4 Nage CD -18
25 Dos CD -14	Récompense -18 (50SC, 200NL, 100NL)	Récompense -18
50 Dos BC -14	100 Style Crawl AB -21	200 combiné BC -21
	200 Nage libre BC -21	200/4 Nage CD -21
	200 Nage libre CD -21	Récompense -21 (épreuves combinés)
	Récompense -21, reste des récompenses si Finale	

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) M./Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme participe au championnat de France Natation SAJ, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Natation SAJ à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Natation SAJ à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL Natation SAJ 2020
Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine
Maison des Sports – 6 allée Jean Monnet – Bât. C3
86000 Poitiers
06 76 23 34 55 / natationsaj2020@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le mardi 7 avril 2020:

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec virement effectué et libellé correct)
- La fiche d'engagement au format Excel
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le Championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Hébergements

Nom et coordonnées	Descriptif	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Hôtel La Rosalière	14 rue de l'Ecole 86380 Chabournay Tél : 05.49.51.53.57	Tout avec petit-déjeuner et taxe de séjour comprise : Chambre simple : 45€ Chambre double : 55€ Chambre triple : 65€ Chambre 4 personnes : 80€	5km
Hôtel Mac Bed ★	Pôle République1 34, rue des Entrepreneurs 86000 POITIERS Tél : 05.49.88.37.00	Chambre simple : 43€ Chambre double : 49,50€ Chambre triple : 55,50€ Petit déjeuner : 5,50€	14 km
Hôtel Come Inn	Pôle République II 13, rue Albin Haller 86000 POITIERS Tél : 05.49.88.42.42	Chambre simple : de 43€ à 52€ Chambre double : de 49€ à 65€ Chambre triple : de 57€ à 78€ Familiale : de 74€ à 80€ Communicante : de 106€ à 139€ Petit déjeuner adulte : 8€	14 km
Pictav Hôtel	131, boulevard Du Grand Cerf 86000 POITIERS Tél : 09.83.06.47.28	Chambre simple ou double : 38€ Chambre triple : 44€ Petit déjeuner adulte : 6€	17 km
Hôtel Regina	149, boulevard du Grand Cerf 86000 POITIERS Tél : 05.49.58.20.38	Chambre simple : 45€ Petit déjeuner : 6€	18 km
Hôtel Central ★★	35, place du Maréchal Leclerc 86000 POITIERS Tél : 05.49.01.79.79	Chambre simple : 56€ Chambre double : 67€ Chambre triple : 83€ Familiale : 93€ Petit déjeuner : 7,80€	19 km
HôtelFormule1 Poitiers Sud ★	Chemin de la Paillerie 86000 POITIERS Tél : 08.91.70.53.57	Chambre simple, double ou triple : de 29€ à 33€ Petit-déjeuner : 2,99€	13 km

<p>ACE Hôtel ★★</p>	<p>ZAC du Pâtis Rue de la Maison Coupée 86000 POITIERS Tél : 05.49.00.48.48</p>	<p>Chambre simple (1 à 2 personnes) : de 48€ à 55€ Chambre 3 personnes : 55€ Chambre 4 personnes : 65€ Petit déjeuner : 6,70€</p>	<p>25 km</p>
<p>Hôtel La Petite Villette</p>	<p>14, boulevard de l'Abbé Frémont 86000 POITIERS Tél : 05.49.41.41.33</p>	<p>Chambre simple : 45€ Petit déjeuner : 5,50€</p>	<p>17 km</p>
<p>IBIS Budget Poitiers Centre Gare ★★</p>	<p>12, boulevard Pont Achard 86000 POITIERS Tél : 05.49.88.48.18</p>	<p>Chambre simple, double ou triple : de 49€ à 56€ Petit déjeuner : 6,15€</p>	<p>19 km</p>
<p>IBIS Budget Poitiers Sud ★★</p>	<p>Chemin de la Paillerie Avenue du 8 Mai 1945 86000 POITIERS Tél : 08.92.68.31.16</p>	<p>Chambre simple, double ou triple : de 40€ à 56€ Petit déjeuner : 6,15€</p>	<p>21 km</p>



Partenaires institutionnels



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Partenaires principaux FFSA



Partenaires locaux

